



Licenciement pour faute grave

Par **pirate**, le **06/02/2008 à 22:18**

Monsieur, rn Actuellement en syndrome depressif suite à mon licenciement pour faute grave alors que j'ai reconnu mon erreur de transcription lors de ma séance de dialyse. En effet depuis 11 années je travaille en tant qu'infirmière pour une association privée. le 19 decembre 2007 j'ai du pallier à une hémorragie veineuse dans la salle voisine accolée à celle dont je travaillé j'ai donc réagi en tant que professionnelle (favoriser l'hémostase et remis en circulation extra corporelle le patient). Aujourd'hui je suis anéantie par mensonge et non croyance de mes gestes lors de cette séance en m'accusant de différents faits dont je pense ne pas etre responsable à 100/100 puisque nous étions 2 infirmières pour cette séance!rn Pouvez-vous m'informer sur ce que je peux éventuellement faire vis à vis de cette situation.rnrnPS: pour information ce licenciement à été commandité (intelligement par le néphrologue)car depuis toutes ces années je n'ai cessé d'être abaissée par ces paroles déplacées.rn S.V.P dites moi ce que je dois et peux faire rn Merci